



A.M.O.P.A
Association des Membres
de l'Ordre des
Palmes Académiques

Section suisse

Assemblée générale ordinaire du 25 avril 2015 à Berne

Résidence de France à la Sulgeneckstrasse, 11h30 à 12h30

Participant-e-s

Mmes et MM. Besse, Blatter, Bloch, Brès, Cantor, Dalmas, Friboulet, Fumeaux, Girod, Guinand, Hildebrand, Hurst, Kleiner, Le Pape Racine, Leresche, Maeder, Moser, Passer, Ricq, Rouillet, Schnyder, Siegwart, , Terrier, von Wunschheim, Vouilloz, Zimmerli

Excusé-e-s

Mmes et MM. Abplanalp, Bourgnon, Brohy, Ceffa, Coulibaly-Leroy, Dupuis, Egloff, Houchangnia, Mutti, Oliviero, Petitpierre, Abbé Schaller, Sperisen, Sydjanski, Venturelli, Wild

Invité-e-s

Monsieur René Roudaut, ambassadeur de France en Suisse, et son épouse

Monsieur Michel Tarpinian, conseiller de coopération et d'action culturelle à l'Ambassade de France

Monsieur Blaise Roulet, délégué du Secrétariat d'État à la formation, à la recherche et à l'innovation SEFRI

Le mot de bienvenue est adressé par Son Excellence, **Monsieur René Roudaut**, qui salue les invités et les membres de l'AMOPA-Suisse, et rend hommage à leur mission d'illustration de la langue française, qui doit aller de pair, selon lui, avec la défense des humanités. L'ambassadeur, nommé à Berne récemment, se dit enchanté de pouvoir vivre la spécificité politique suisse de l'intérieur et est particulièrement heureux d'exercer sa tâche diplomatique à Berne dans le sillage de la visite d'État du président François Hollande, laquelle s'est déroulée dans un climat chaleureux. Laurent Passer remercie l'ambassadeur de son hospitalité et rappelle l'importance des liens que notre association entretient avec la France.

1. **Accueil**

Le président constate que l'ordre du jour est accepté tel quel.

2. **Allocutions de Monsieur Michel Tarpinian**, conseiller de coopération et d'action culturelle près de l'Ambassade de France en Suisse.

Monsieur Tarpinian, qui termine son mandat à Berne, se plaît à souligner l'excellente atmosphère de travail qui a prévalu, au cours de ces cinq années, avec l'AMOPA. Evoquant la récente visite d'Etat de François Hollande, dont l'une des thématiques était la formation professionnelle, il relate notamment le grand intérêt manifesté par les ministres français lors d'un échange avec des apprentis d'une PME zurichoise. Le système de formation duale suisse fait écho à la question de l'accès des jeunes à l'emploi, sujet de préoccupation pour le gouvernement français. Dans un autre domaine, Monsieur Tarpinian évoque, pour information, la décision récente de certaines universités suisses de ne plus reconnaître, dès la rentrée universitaires 2015, la série Economique et Sociale (ES) du baccalauréat général français. Cette décision, certes conforme aux recommandations de « swissuniversities », semble peu compatible avec l'esprit de confiance qui doit prévaloir entre des systèmes de formation comparables. La France est préoccupée par cette situation et l'Ambassade de France a saisi les autorités scolaires compétentes. Il faut espérer qu'une solution puisse être trouvée à court ou moyen terme. Monsieur Tarpinian termine en soulignant la qualité des activités conduites au sein de l'AMOPA en Suisse, qualité qui est d'abord due à l'engagement des membres de cette association.

Laurent Passer remercie vivement Michel Tarpinian de son appui et de la très bonne collaboration qu'il a entretenue avec la section suisse de l'AMOPA.

3. Rapports

Rapport de Laurent Passer, président

Le comité s'est réuni à 4 reprises. Laurent Passer informe de la signature le 4 décembre 2014 de la Convention de partenariat signée avec l'AMOPA-France, dont le but est :

- a) Reconnaissance formelle, l'utilisation du sigle et du logo, partage des valeurs
- b) Fixe notre contribution financière statutaire (20 % AMOPA-France, 80 % Fonds de mutualisation de financements complémentaires des actions AMOPA à l'étranger en faveur de la jeunesse) : 500 euros pour 2015

Notre section attribuera le Prix de l'AMOPA 2015 qui sera remis le 12 juin 2015 à Lea Däppen, gymnasienne bernoise, pour son travail de maturité consacré à une comparaison entre deux méthodes d'enseignement du français « Bonne chance » et Mille feuilles».

De même, nous avons soutenu le concours d'écriture organisé par l'Alliance française de Genève.

L'AMOPA-Suisse s'est également associée à la mise sur pied à Berne de la conférence du 12 mars de Pierre Assouline, dans le cadre de la SLF 2015, dont l'intitulé était « Pour la plus grande gloire de la conversation ».

Le groupe promoteur tessinois a aussi organisé plusieurs manifestations en rapport avec Ramuz durant la SLF : « Charles-Ferdinand Ramuz, tra terra e cielo »

Alain Petitpierre met également sur pied des activités culturelles communes avec les amopaliens des sections voisines Rhône et Haute-Savoie et la région lémanique.

Relations internationales :

AMOPA 74 (Haute-Savoie) et AMOPA 69 (Rhône)

Christophe Zimmerli, président de l'ASPF et membre de l'AMOPA-Suisse, a participé en notre nom à un colloque à Berlin sur l'enseignement du français langue étrangère, à l'initiative des amopaliens norvégiens et finlandais. Il a présenté la situation de l'enseignement du français en Suisse.

Laurent Passer a pris part à l'AG de l'AMOPA-France à Nantes en mai 2014 avec Georges Maeder et annonce le prochain congrès de l'AMOPA à Besançon en mai 2015.

Le président a aussi assisté à la réception en l'honneur du président de la République française lors de sa visite à Berne.

Nouveaux membres de l'Ordre en 2015

M. Rodolphe Imhoof a été nommé commandant de l'AMOPA

Ont été promus au grade de chevalier : Mmes Nicole Angel et Fabienne Marina-Schaller ainsi que MM. Peter Schnyder, Markus Blatter Granelli, Bernard Kempf

Rapport du trésorier, Zavoche Houchangnia (annexé)

Elisabeth lit le rapport rédigé par Zavoche Houchagnia, excusé.

Compte courant No 40-577551-8 au 31.12.2014 : Fr. 9 903,24

Compte Leuba No 60-422955-8 au 31.12.2014 : Fr. 9 533,55

Total Fr. 19 436,79

Rapport des vérificateurs des comptes Marie Besse et Rodolphe Siegwart (annexé)

Rodolphe Siegwart lit le rapport des vérificateurs des comptes qui proposent l'adoption du rapport financier et remercient son auteur pour la bonne tenue des comptes.

A la question de Patrick Cantor, président d'honneur, il est précisé que des rappels sont envoyés aux membres n'ayant pas encore réglé leurs cotisations, et que elles et ceux qui ne les paient pas sont radiés.

4. Discussion et approbation des rapports

Les rapports sont approuvés à l'unanimité

5. Programme d'activité 2015

Monsieur Vincent Peillon, ancien ministre français de l'Éducation, chargé de cours à l'Université de Neuchâtel, a accepté de donner une conférence publique (par exemple sur la laïcité) l'automne prochain sans doute à Neuchâtel. La conférence sera ouverte au public.

M. Bloch suggère de profiter de la tenue de la conférence de Monsieur Peillon pour organiser une visite du Centre Dürrenmatt sur les hauts de Neuchâtel

Le prochain Congrès de l'AMOPA de Besançon se tient du 22 au 24 mai 2015 et comprend, outre la partie statutaire, un volet convivial et touristique.

6. Divers

Patrick Cantor remercie le comité pour la parfaite organisation de la journée

L'assemblée est suivie de l'exposé de Monsieur Blaise Roulet, secrétaire d'État au SEFRI sur la formation professionnelle en Suisse

L'orateur commence par rappeler qu'il a été, il y a quelques années, secrétaire de l'ancien président de l'AMOPA, M. Jean-Louis Leuba, dont il a apprécié la riche personnalité.

D'une manière générale, les relations franco-suisse consacrées à la formation sont innombrables et très étroites. De nombreuses occasions sont mises à profit pour collaborer. En dépit du vote du 9 février sur l'immigration de masse, la Suisse est toujours désireuse de participer aux échanges avec les institutions européennes (CERN, universités, politique d'innovation, EURECA, ...).

La formation professionnelle duale helvétique est un succès car elle fournit du personnel qualifié à l'économie, tout en maintenant un taux de chômage bas. L'implication du tissu économique de notre pays à la formation professionnelle est vitale. Mais, pour rester crédible, il faut que la reconnaissance des HES soit admise par l'étranger. De même, il est impératif que les titulaires des HES soient autant reconnus que les diplômés des universités. Avant 2030, il faudra répondre aux questions suivantes : la formation professionnelle suisse est-elle assez flexible, permet-elle la mobilité interprofessionnelle et internationale, est-elle toujours reconnue autant que la formation gymnasiale ?

12 % choisissent en France l'apprentissage par voie duale, contre 66% en Suisse. En marge de la récente visite du président français François Hollande, les deux ministres responsables du dossier, MM. Rebsamen et Schneider-Amman, se sont rencontrés. Il en ressort que le gouvernement français souhaite favoriser l'apprentissage, l'objectif de 10 000 apprentis est visé.

Lors des questions à M. Roulet, Michèle Roulet témoigne de l'expérience de chefs d'entreprises genevois rebutés par les tâches administratives fastidieuses liées à l'engagement d'apprentis et qui hésitent parfois pour cette raison à former des jeunes. M. Roulet répond que l'administration y sera attentive.

Rémy Hildebrand suggère d'attribuer des bourses pour les filières des brevets et maîtrises, ce à quoi souscrit le secrétaire d'Etat, d'autant que la perméabilité entre HES et universités est possible.

Georges Maeder